

Commune de GRAS

2, Place de la Mairie 07700 GRAS

Compte Rendu du Conseil Municipal du 05 Avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le cinq avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Vincent sur la commune de Gras, sous la présidence de Monsieur CROIZIER Jean Paul, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 29 Mars 2022.

Étaient présents :

CHAUTARD Olivier, CHENIVESSE Nadine, CROIZIER Jean Paul, FERRY Nicole, GRELLET Joël, JEUILLY Stéphanie, MALIGE Dominique, MICHEL Frédéric, PARRE Marianne, PLAT Jean-Pierre, PUAUX Adeline, REYNAUD Georges, SUBLIME Christiane, VALETTE Catherine

Absents : CORNILLE Laurent a donné procuration à Adeline PUAUX

Mme Marianne PARRE a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

• **Délibération n° 2022-06**
Approbation Compte de Gestion 2021

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal de l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **Délibération n° 2022-07**
Adoption Compte Administratif 2021

Le Maire, Jean Paul CROIZIER, s'est retiré pour cette délibération.

Sous la présidence de Monsieur Olivier CHAUTARD, 3^{ème} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif de la Commune de Gras 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses 2021 :	381 066,26€
Recettes 2021 :	525 824,38€
Excédent 2021 :	144 758,12€
Reste à réaliser :	3 024,00€ en dépenses de fonctionnement

Investissement

Dépenses 2021 :	55 283,08€
Recettes 2021 :	126 545,78€
Excédent 2021 :	71 262,70€
Reste à réaliser :	40 511,89€ en dépenses d'investissement

Hors de la présence de Monsieur CROIZIER Jean Paul, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif du budget de la Commune de Gras 2021.
- **Délibération n° 2022-08**
Parution Guide de l'Ardèche 2022

Le Maire expose au Conseil Municipal que depuis plusieurs années la Commune apparaît dans le Guide de l'Ardèche.

Il est proposé de renouveler la parution pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer le devis pour la parution dans le Guide de l'Ardèche 2022 pour un montant de 256,80€ TTC

Divers :

- **Elections 2022 :**
 - Elections Présidentielles : 10 et 24 Avril 2022
 - Elections Législatives : 12 et 19 Juin 2022
Elaboration du tableau de présence des élus lors de ces scrutins
- **Déchets Verts / Création d'un lieu de stockage :**
 - Un lieu de stockage des déchets verts sera créé par la Commune en partenariat avec la CC DRAGA (qui se chargera du broyage) à côté du cimetière de St Vincent. Le fonctionnement sera détaillé ultérieurement.
- **Aire de Jeux / Inauguration :**
L'inauguration de l'aire de jeux est programmée Vendredi 03 Juin 2022 à 18h00.
- **Repas des aînés :**
Une date est proposée pour le repas des aînés. Mme CHENIVESSE et Mme FERRY se chargent de contacter le restaurant le MIKA pour s'assurer de la disponibilité avant de communiquer la date à la population.
- **PLUI-h / CC DRAGA :** Un rapide compte rendu est fait aux élus de la dernière réunion qui a eu lieu à la CC DRAGA par M. CHAUTARD et M. CROIZIER.
- **Dates à retenir :**
 - Mardi 19 Avril 2022 à 20h30 : Réunion Préparation Course cycliste « Ardéchoise »
 - Jedi 16 Juin 2022 : Course Cycliste « Ardéchoise »
 - Jedi 04 Août 2022 : Pique-Nique de la Chouette à Gras

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 22h30